

Incapacités Ou Troubles Du Développement Au Canada

Faits saillants de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017

Cette infographie utilise les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2017,¹ une enquête nationale réalisée auprès des Canadiens et Canadiennes âgés de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dont les activités quotidiennes sont limitées par un état ou un problème de santé de longue durée. Elle présente le profil des personnes vivant avec une incapacité ou un trouble du développement diagnostiqué.

L'ECI de 2017 offre un éventail de données portant sur 10 types d'incapacités distinctes : incapacités liées à l'ouïe, à la vision, à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité, à la douleur, à l'apprentissage, au développement, à la santé mentale et à la mémoire. Les répondants de l'ECI de 2017 ayant un diagnostic d'incapacité ou de trouble du développement ont été identifiés en répondant « oui » à la question suivante : « Est-ce qu'un médecin, un psychologue ou un autre professionnel de la santé a déjà dit que vous aviez une déficience développementale ou un trouble du développement? Cela peut comprendre le syndrome de Down, l'autisme, le syndrome d'Asperger, les déficiences mentales dues à un manque d'oxygène à la naissance, etc. »

Le cas échéant, des comparaisons sont effectuées avec les personnes sans incapacité, en utilisant les données de l'ECI de 2017 ou de la population vivant en ménages privés, en utilisant les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2017 : composante annuelle.²



Approximativement
315,500 ou
5,1%

Canadiens âgés de 15 ans et plus ayant une incapacité ont reçu un diagnostic d'incapacité ou de trouble du développement³⁻⁴

¹ L'Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 compte deux échantillons de personnes distincts qui ont été constitués à partir du Recensement de la population de 2016 : un échantillon de personnes ayant une incapacité et un échantillon de personnes sans incapacité. Ceci permet de comparer les caractéristiques au recensement des personnes ayant une incapacité et celles des personnes sans incapacité.

² Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Composante annuelle, 2017

³ Les estimations représentent la proportion et non la prévalence de Canadiens et Canadiennes âgés de 15 ans et plus ayant une incapacité ou un trouble du développement.

⁴ Environ 42 % de ces entrevues ont été réalisées par la personne qui connaissait le mieux le répondant sélectionné. Cela a été jugé nécessaire lorsque la personne sélectionnée était absente pendant la durée de l'enquête, ne parlait ni anglais ni français, n'était pas en mesure de participer en raison de problèmes de santé ou lorsqu'un parent avait choisi de répondre pour son enfant.

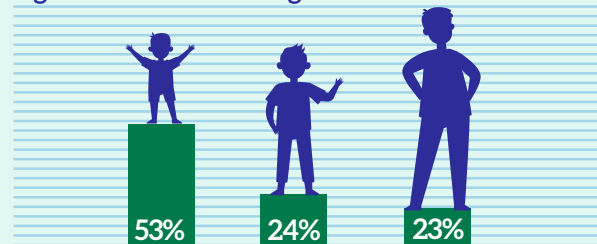
De ces individus:

Sexe



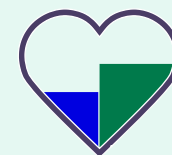
Les hommes sont environ 1,5 fois plus susceptibles que les femmes de déclarer avoir une incapacité ou un trouble du développement.

Âge au moment du diagnostic



Plus de la moitié (53%) déclarent avoir été diagnostiqué avant l'âge de 10 ans, près du quart (24%) déclarent avoir reçu leur diagnostic entre 10 et 24 ans, et les autres (23%) après l'âge de 25 ans.

État de santé général⁵



25% décrivent leur état de santé général comme « excellent » ou « très bon » VS 61% des membres de la population des ménages canadiens âgés de 15 ans et plus.²

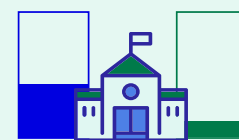
Gravité de l'incapacité⁷

64%



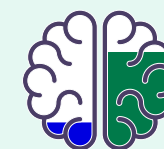
déclarent avoir une incapacité « grave » ou « très grave ».

Éducation (20 ans et plus)⁵



43% déclarent ne pas avoir de diplôme d'études secondaires VS 12% des personnes ne vivant avec aucune incapacité.¹

Santé mentale⁵



17% décrivent leur santé mentale comme « excellente » ou « très bonne » VS 70% des membres de la population des ménages canadiens âgés de 15 ans et plus.²

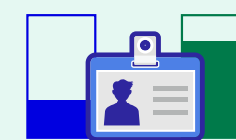
Aide reçue

75%

déclarent recevoir de l'aide pour exécuter au moins un type d'activité quotidienne. Les activités les plus courantes pour lesquelles de l'aide est requise sont les suivantes :

- aller à un rendez-vous ou faire des courses (58%)
- s'occuper des finances personnelles (56%)
- préparer les repas (51%)

Emploi (20 à 64 ans)⁵



31% déclarent avoir un emploi VS 79% des personnes ne vivant avec aucune incapacité.¹

Incapacités concomitantes⁶

92%

déclarent avoir une incapacité concomitante



les troubles d'apprentissage étant les plus courants (71%)



suivis par les problèmes de santé mentale (57%).

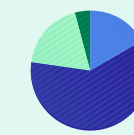
Aides ou appareils fonctionnels

66%

déclarent utiliser une aide ou un appareil fonctionnel, dont les plus courants sont :

- les ordinateurs dotés de logiciels spécialisés (20%)
- les lunettes (17%)
- les dispositifs portables sans fil munis de fonctions spéciales (15%)

Sources de revenu (20 à 64 ans)



- 17% revenu d'emploi⁸ seulement
- 61% autres sources de revenu⁹ seulement
- 19% revenu d'emploi et autres sources de revenu
- 4%¹⁰ aucun revenu

⁵ Après ajustement pour tenir compte des différences de répartition par âge, les estimations comparées sont restées statistiquement significativement différentes.

⁶ « Incapacités concomitantes » désigne la présence d'une incapacité ou d'un trouble du développement et d'un ou de plusieurs des neuf autres types d'incapacité.

⁷ Les estimations relatives à la gravité de l'incapacité représentent un score basé sur tous les types d'incapacité qu'un répondant peut avoir, ainsi que l'intensité et la fréquence des limitations résultant de chacune.

⁸ Le revenu d'emploi comprend les traitements, les salaires, les commissions, les allocations pour la formation, les pourboires et le revenu net d'emploi autonome.

⁹ Les autres sources de revenu incluent les indemnités pour accidents de travail, les pensions et les rentes, l'assurance-emploi, les prestations d'aide sociale, la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, les revenus de placement, les pensions alimentaires, bourses d'études, crédit d'impôt pour enfants, allocation pour le Nord, etc.

¹⁰ Les estimations doivent être interprétées avec prudence en raison de la grande variabilité d'échantillonnage.

La COVID-19 a apporté des changements sans précédent dans la vie des Canadiens et Canadiennes. Les données de l'enquête ECI de 2017 ont été collectées avant la pandémie de COVID-19. Les expériences présentées ici reflètent les expériences et les défis des Canadiens et Canadiennes atteints de troubles du développement au moment de la collecte des données. La pandémie peut avoir exacerbé les défis auxquels est confrontée une population déjà vulnérable. Pour plus d'informations sur la COVID-19 et les personnes vivant avec une ou des incapacités au Canada, visitez : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/document-orientation/personnes-handicapees.html>

Suivez-nous sur les médias sociaux : - @CANenSante - @GouvCanSante



Health Canada and the Public Health Agency of Canada

Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada

Canada